

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### MISE EN PLACE DU COMITÉ DE SUIVI DES CONSÉQUENCES DES INTEMPÉRIES DES 19 ET 20 JUIN 2021

Laon, le 25 juin 2021

Dans la nuit du 19 au 20 juin, un épisode orageux a traversé le département de l'Aisne occasionnant des dégâts très importants principalement dans le sud du département.

S'est tenu le 24 juin, sous la présidence de Ziad Khoury, préfet de l'Aisne, un **premier comité de suivi** des conséquences des intempéries, qui a fait le point sur les différents volets de la crise et les diverses mesures de soutien mobilisables.

Ce comité regroupait l'ensemble des acteurs concernés (services de l'État, conseil régional, conseil départemental, maires et intercommunalités les plus concernés, chambres consulaires, acteurs économiques, représentants des assurances et des banques...).

Ont été décidées :

- la constitution de **trois cellules opérationnelles** :
  - une cellule réparation (particuliers et bâtiments publics), animée par la sous-préfète de Château-Thierry en liaison avec le cabinet du préfet ;
  - une cellule relogement, pour assurer sur le moyen et long terme l'accompagnement des particuliers le nécessitant, animée par la sous-préfète de Château-Thierry en liaison avec le secrétaire général de la préfecture ;
  - une cellule aides financières, animée par le sous-préfet à la relance.
- la tenue régulière d'un comité de suivi, avec une prochaine réunion dans quelques jours.
- la mise à disposition des maires, par la préfecture, d'une adresse mail et d'un numéro de téléphone dédiés.
- la réalisation d'un retour d'expérience dans les semaines à venir afin d'examiner notamment les mesures de prévention de l'impact de tels phénomènes.